

## DONNEES PERSONNELLES ET RGPD : ÊTES VOUS PRÊT ?

Le nouveau cadre juridique introduit par le Règlement relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE également appelé Règlement Général sur la Protection des Données (ci-après « RGPD ») entrera en vigueur le 25 mai prochain.

Afin de répondre à ce nouvel enjeu juridique, nous vous proposons d'aborder la formation à destination de l'association DIRCAB, association des directeurs de cabinets de collectivités locales à direction socialiste et républicaine, autour des thématiques suivantes :

### Objectifs :

- Connaître les concepts fondamentaux en matière de protection de données
- Disposer des informations nécessaires pour identifier les traitements de données personnelles au sein de sa collectivité
- Concilier protection des données des citoyens et contraintes locales

### Déroulé

- Rappel du contexte général dans lequel s'inscrit cette réforme et notamment de l'intérêt croissant des citoyens pour la protection de leurs données à caractère personnel ;
- Une présentation du cadre juridique introduit par le RGPD, comprenant notamment :
- Une synthèse des nouveaux éléments introduits par le RGPD et un rappel des notions clefs de données personnelles, traitement et responsable de traitement, notamment ;
- Une feuille de route résumant les principales mesures à mettre en œuvre à court terme ;
- Une réflexion prospective des actions à envisager dans le courant du second semestre 2018 au regard de l'organisation actuelle de la collectivité.
- Une analyse des nouvelles responsabilités à la charge des collectivités territoriales et notamment sur la responsabilité des élus vis-à-vis des données à caractère « politique » ;
- Une présentation de l'articulation nécessaire à instituer entre RGPD, d'une part, et « open data » d'autre part ;
- Une restitution des retours d'expériences et bonnes pratiques autour de la gouvernance des données de la Ville.

**La CONSULTANTE** : Schéhérazade ABBOUB – Avocat Of Counsel spécialisée en droit des données publiques, elle est plus particulièrement spécialisée en droit données publiques et dispose d'une expérience approfondie de l'ensemble de la réglementation relative à la gestion des données publiques mais également de celle relative à la protection des données à caractère personnel.

Elle a participé à la rédaction du livre blanc « Big data territorial » de la FNCCR et est en cours de rédaction d'un guide pratique dédié à la smart city pour le compte de la CDC et de la FIRIP. Elle participe régulièrement à la rédaction d'études pour le compte d'acteurs institutionnels, intervenant dans le secteur de la donnée publique, tels que la Caisse des dépôts et consignations ou la FNCCR.

